Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 3 mai 2022

Le Vaucluse opte pour un fauchage ‘raisonné’ des abords de ses routes

Les agents vauclusiens viennent d’entamer la première phase de fauchage des abords des routes de l’année. Depuis 2019, le Département pratique un fauchage dit ‘raisonné’. Une technique qui permet d’assurer la sécurité des usagers, mais également la protection de l’environnement.

En 2019, le Conseil départemental de Vaucluse a décidé d’opter pour un fauchage raisonné le long de ses 2330km de réseau routier. Une pratique « non négligeable de la part du Département », selon Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental vauclusien. Ainsi, au lieu de faucher régulièrement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 3 mai 2022

tout au long de l’année, la fréquence des passages se limite à trois fois par an, un chiffre qui peut varier selon le terrain sur lequel les agents opèrent. Ce sont donc 27 machines et entre 60 et 80 agents vauclusiens qui s’attèlent à ce travail de fauchage.

En amont de ce dernier, une collecte de déchets est nécessaire afin de ne pas créer davantage de pollution en les broyant mais aussi de ne pas endommager les machines. Ce sont plus de 400 tonnes de déchets qui sont ramassés en Vaucluse chaque année. Une fois ces polluants collectés, d’autres viennent prendre leur place seulement quelques jours après, comme le déplorent les agents du département. Le premier fauchage, appelé ‘de sécurité’, s’effectue au printemps dès lors que la végétation est arrivée à maturité, c’est-à-dire à environ 40cm de hauteur. La deuxième phase, le fauchage de maintien, est généralement effectuée dans le courant de l’été. Enfin, la troisième et dernière phase d’entretien se fait à l’automne.

La protection de la faune et de la flore

Ce fauchage raisonné consiste à couper les herbes entre 11 et 15cm, contre 7cm auparavant, ce qui permet de conserver les refuges de la faune et de la flore. Cette technique permet également de préserver tous les petits insectes dits ‘utiles’ qui mangent les nuisibles et donc contribuent à la préservation de la flore. L’objectif est aussi de lutter contre les plantes envahissantes et de laisser place aux arbustes et plantes locales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 3 mai 2022

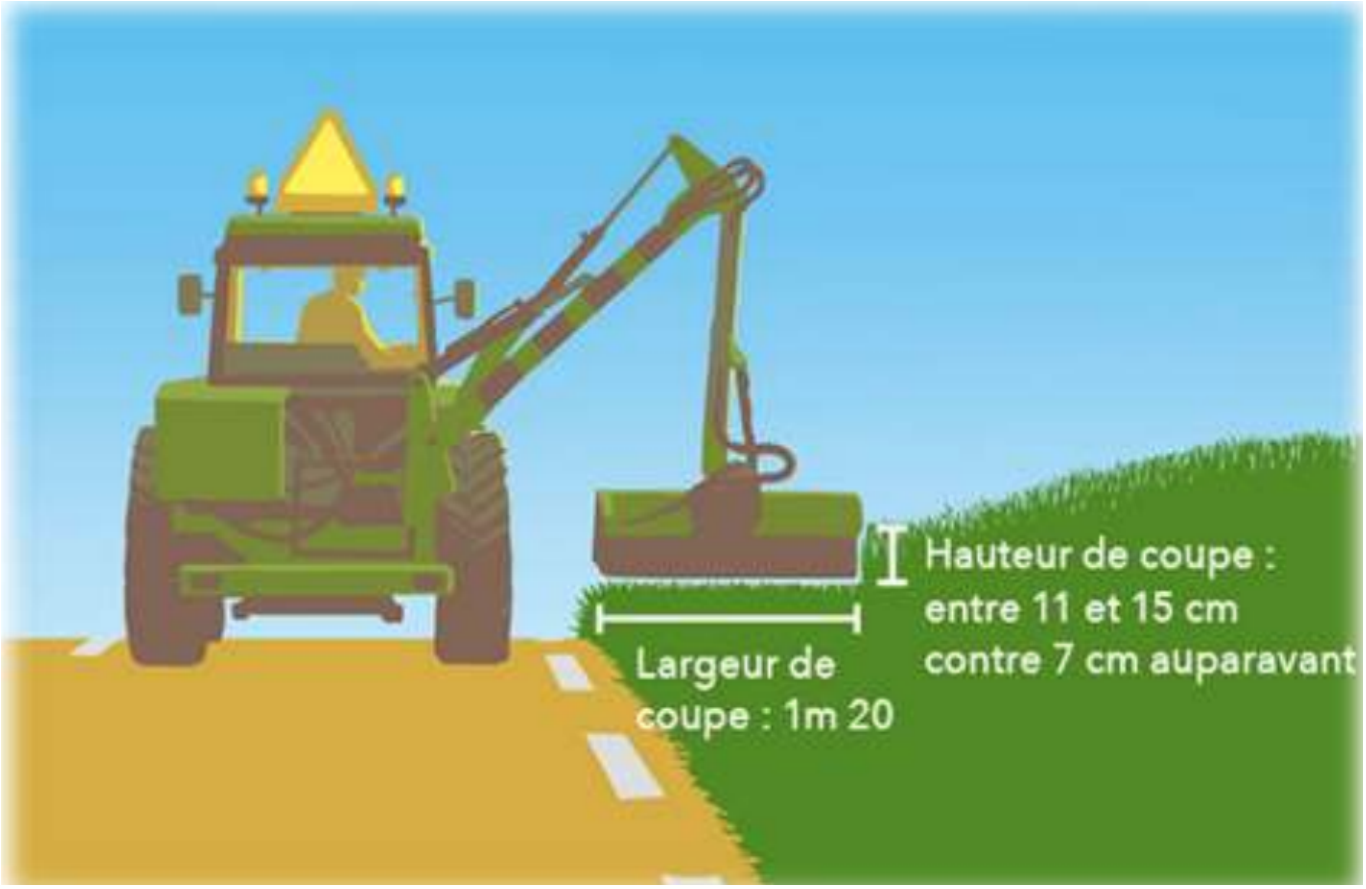

©Département de Vaucluse

Pour garantir une croissance moins rapide des herbes, et donc limiter le nombre de passage dans l’année, le Département choisit de retarder les campagnes de fauchage et d’attendre que l’épi soit complètement formé avant de le couper. En retardant la première fauche, les végétaux, comme le coquelicot, ont le temps de fleurir et la faune peut se reproduire en toute tranquillité. Cette pratique s’inscrit donc dans une politique durable et dans la préservation de la biodiversité, deux aspects dans lesquels le Département est engagé au quotidien.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !